

Environnement Economique et Juridique
BTS TC 2 - STI
Rappels économie

Les concentrations d'entreprises

Travail à faire à partir du document 1 :

Question 1 : identifiez (simplement) la stratégie de Microsoft envers Nokia.

Question 2 : Présentez précisément l'intérêt principal de cette stratégie.

Question 3 : Donnez d'autres exemples d'entreprises ayant aussi fusionné.

Question 4 : Donnez les grands objectifs économiques et commerciaux (en général) d'un processus de concentration.

Question 5 : Donnez les facteurs d'échec possible d'une concentration.

Document 1 : Pourquoi le rachat de Nokia par Microsoft peut (vraiment) changer la donne

En unissant leurs forces, les deux "losers" de la guerre des smartphones veulent à nouveau entrer dans un cercle vertueux.

Le mardi 3 septembre 2013, Nokia a en effet annoncé son rachat par Microsoft pour 5,44 milliards d'euros. En 2013, Nokia et Microsoft étaient les deux "losers" de la guerre des smartphones.

Encore triomphant dans le domaine des systèmes d'exploitation sur PC, avec plus de 91% de part de marché, Microsoft est devenu un nain sur celui des OS pour "téléphones intelligents", avec moins de 4% de part de marché en août 2013.

Le géant finlandais, de son côté, a raté la marche du smartphone. Depuis 2008, son chiffre d'affaires a baissé de 40%, son cours de bourse a été divisé par 10, et résultat net passé de 4 milliards d'euros à -3 milliards fin 2012). L'explication est double. D'une part, Nokia s'est longtemps encombré de Symbian, un système d'exploitation peu adapté aux smartphones. D'autre part, alors que Nokia avait raté le virage crucial de l'écran tactile, la société a raté celui -pourtant évident pour elle- du "smartphone pour tous" : autrement dit, Nokia a essayé de concurrencer Apple dans le haut de gamme et a négligé de mettre en avant des smartphones de base, dotés de fonctions multimédia rudimentaires et pouvant se connecter au Web.

Sans doute Microsoft et Nokia ont-ils compris qu'une fusion- entre le leader des logiciels et des OS d'une part, et un des leaders de fabricants de téléphones d'autre part pouvait constituer une sortie par le haut et relancer un cercle vertueux, qui verrait Nokia augmenter ses ventes de terminaux grâce aux pays émergents, et Microsoft gagner sa vie sur ce marché avec le marché "entreprises", les applications et la publicité sur mobile.

La sous-traitance

Travail à faire à partir du document 2 :

Question 1 : Définissez ce qu'est une PME.

Question 2 : Donnez les autres types d'entreprises en fonction de leur taille.

Question 3 : Définissez la sous-traitance.

Question 4 : Quels sont les avantages et les inconvénients de la sous-traitance pour le donneur d'ordre ?

Question 5 : Présentez les différentes sources de pression auxquelles doivent faire face les PME dans une relation de sous-traitance.

Document 2 : Les PME et la sous-traitance (juin 2012 – industrie et technologies)

L'observatoire de la performance des PME/ETI de la Banque Palatine nous éclaire sur les activités de sous-traitance de ses entreprises.

Il ressort de cette étude que 29 % des PME/ETI françaises réalisent des activités de sous-traitance pour le compte d'autres entreprises. Et pour 22 % des entreprises, cela représente moins d'1/5^{ème} de leur activité.

La majeure partie des PME/ETI faisant de la sous-traitance, travaillent pour le compte d'autres entreprises françaises (61 %). Seules 39 % en font pour le compte d'entreprises étrangères. Il faut noter que cette proportion augmente fortement par rapport à l'enquête de mai 2011 (39 % vs. 30 %). Si la majorité des PME/ETI sous-traitantes estiment toujours subir des pressions importantes de la part de leurs donneurs d'ordres, ce chiffre diminue fortement par rapport à l'an passé (57 % vs. 67 %).

De fortes pressions

Les trois premières sources de pressions (prix, qualité et délais) restent identiques à celles observées en mai 2011. 80 % des PME/ETI sous-traitantes déclarent toujours subir de fortes pressions principalement sur les prix (chiffre identique à 2011).

Concernant la qualité (60 % vs. 71 %) et les délais (54 % vs 64 %), les exigences restent toujours fortes mais en baisse sensible par rapport à l'an passé.